



Formation courte de chant intensif 35h - CPTI

PROGRAMME ET METHODE

Objectif pédagogique :

Amélioration de la technique vocale, de la résistance pour faire face aux tournées et perfectionner son interprétation vocale.

Programme :

- Cours – Techniques de chant

Le stagiaire amènera la bande son de son choix. Toutefois, une base de plus de cent karaokés lui est proposée (version instrumentale et version voix chantée). Pour certains intermittents du spectacle, comme par exemple, les chanteurs, les comédiens, le travail de se caler sur une bande son est extrêmement positif. La technique du chant est essentiellement basée sur la respiration, c'est pourquoi elle vient compléter, très solidement, l'enseignement de la pose de voix pour les artistes interprètes, les comédiens en particulier.

Le professeur intervient pour corriger techniquement le stagiaire, le mettre en condition d'interprète, l'aider à trouver sa propre interprétation à partir de ses possibilités vocales, et musicales, et surtout de sa sensibilité personnelle, sa couleur vocale. Nous veillons particulièrement à trouver l'identité de chacun mais en aucun cas à imposer une recette « miracle » générale à tous.

Les premières séances ont pour objectif de définir avec précision les titres des chansons que chaque stagiaire doit travailler. Le stagiaire choisit 2 à 3 titres avant de venir en stage, ces cours lui permettent de cerner un challenge personnel à relever sur un titre qu'il pense ne pas pouvoir interpréter : par exemple, emprunter une voix plus aiguë qu'à l'accoutumé.

Il y a donc une négociation entre le professeur et le stagiaire sur le choix des titres. Ces séances doivent permettre au professeur d'identifier les lacunes techniques et d'interprétation de chacun.

Chaque séance se compose ainsi :

1^{ème} Temps : Technique vocale de base

Les exercices d'échauffement de la voix et les cours de techniques vocales sont effectués ensemble.

Puis, chaque participant a un temps individuel qui lui est consacré pour déterminer avec précision son travail individuel

- | | | | |
|---|-----------------|---|---|
| - | Respiration | - | Repères physiques pour placer le son de la voix |
| - | Pose de la voix | - | Exercices vocaux spécifiques accompagnés au piano |

2^{ème} Temps : Travail du chant sur une bande son existante avec ou sans micro

Les stagiaires chantent individuellement, chacun leur tour, sur leur support sonore. Ce travail consiste à appliquer la technique vocale de base (respiration, travail sur le manque d'air, recherche du vibrato) et à approcher l'interprétation d'une chanson proprement dite. Les autres stagiaires suivent le chanteur et les interventions du professeur. Tous ont sous les yeux les paroles du texte de la chanson.

3^{ème} Temps : Travail d'interprétation vocale

La technique du chant étant développée dans les premiers temps de séance, les voix étant chaudes, le professeur fait chanter à nouveau les stagiaires un à un en les guidant sur l'interprétation vocale de leur chanson. Chaque stagiaire doit être à même d'analyser avec recul le travail de l'autre. Ceci afin de prendre un automatisme de critique de l'écoute qu'il doit au final savoir s'appliquer à lui-même.

Les cours de chant Chœur, en appui avec les cours de solfège et d'harmonie, ont pour objectif d'ouvrir l'oreille de l'interprète afin qu'il sache poser une 2^{ème} ou 3^{ème} voix. Un premier travail d'interprétation sera proposé pour aboutir à un travail d'improvisation pour que le stagiaire trouve seul 'les bonnes voix' du choriste en fonction d'un style de musique (musiques actuelles...).

L'axe de ce cours est la sensibilité artistique, et la création : improvisation, la recherche et le respect de son identité.

Entre les soussignés :

① Le bénéficiaire (nom & adresse postale & tél) :

Email de contact pour la convocation :

Éléments précis de facturation (OPCA ou entreprise) :

② Abricot-Formation enseigne de AlaxWeb SARL, 1 rue Champarons 92700 Colombes représentée par Corinne Alfano, gérante - N° de déclaration d'existence de l'O.F. : 19 213 374 92 - RCS Nanterre B 43015749500028 - NAF 8559A - TVA n° FR 17430157495, en application des dispositions du Livre IX du Code du Travail portant organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente.

ARTICLE I – OBJET, NATURE, DUREE ET EFFECTIF DE LA FORMATION

Le bénéficiaire entend faire participer une partie de son personnel à la session de formation professionnelle organisée par le prestataire sur le sujet suivant :

Intitulé de l'action de formation :

Formation courte de chant intensif

Chanteurs mais aussi comédiens et artistes danseurs, musiciens pour l'amélioration de la technique vocale, de la résistance pour faire face aux tournées et perfectionner son interprétation vocale.

Type d'action de formation : perfectionnement des connaissances

Programme et méthode : **joint**

Nombre maxi de participants à cette session : **9**

Dates de la session :

Du / / Nombre d'heures par stagiaire : **35h de formation théorique**

Horaires de formation : **les mardi et mercredi après-midi en général**

Lieu de formation : **1 rue des Champarons 92700 Colombes**

Formacode : 45083 Chant- NSF 133 – ROME 21212

ARTICLE II : ENGAGEMENT DE PARTICIPATION

Le bénéficiaire s'engage à assurer la présence du participant aux dates, lieux et heures prévues ci-dessus :

Le(s) participants sera (seront) :

1. -
2. -
3. -
4. -
5. -
6. -
7. -
8. -
9. -
10. -

ARTICLE III – DEMARCHE QUALITE

En fin de stage, il vous sera remis : une attestation de fin de stage par stagiaire, une feuille de présence émargée chaque jour par les stagiaires. En contrepartie, vous nous remettrez une évaluation de la formation.

ARTICLE IV – DISPOSITIONS FINANCIERES

En contrepartie de cette action de formation, le bénéficiaire s'acquittera des frais de la prestation de formation par stagiaire soit :

Frais d'inscription et de dossier : 0

Fournitures : inclus

TOTAL HT : 980€

TVA 19.6% : 192.08 €

TOTAL TTC : 1172.08 €

ARTICLE V – MODALITES DE REGLEMENT

Le paiement sera dû par chèque ou par virement net de frais à la réservation. Si le financement est pris en charge par votre OPCA, le règlement s'effectuera par celui-ci au service fait.

ARTICLE VI – DEDIT OU ABANDON

En cas de dédit par lettre AR, à moins de trente jours francs avant le début de l'action mentionnée à l'article I, par un stagiaire, l'organisme retiendra sur le coût total, les sommes qu'il aura réellement dépensées ou engagées pour la réalisation de ladite formation, conformément aux dispositions de l'article L920_9 du code du travail, avec un minimum de 30% considéré comme des arrhes. Tout stage commencé est réputé dû. Cependant un stage réservé peut être déplacé à une autre date sur présentation d'un justificatif attestant de l'empêchement de force majeure à une date choisie d'un commun accord dans un délai de 10 mois à compter de la date de début de la formation initialement prévue. Chaque retard de paiement donnera lieu à une majoration au taux de l'intérêt légal en vigueur.

ARTICLE VII – DIFFERENDS EVENTUELS

Si une opération ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le Tribunal dont dépend le siège de l'organisme de formation sera le seul compétent pour régler le litige en ultime ressort après tentative amiable.

Fait en deux exemplaires originaux, à Colombes

le

(faire précéder la signature de la mention manuscrite « lu et approuvé »)

Pour l'organisme de formation :

Pour le bénéficiaire :

Abricot-Formation
1 rue des Champarons
92700 Colombes
RCS Nanterre B 43015749500028

Convention valable uniquement en métropole et DOM-TOM

Corinne Alfano

Corinne Alfano
Directrice



Abricot-Formation
1 rue des Champarons
92700 Colombes
☎ 01 56 47 11 95 - 📠 01 42 42 56 12

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Merci d'imprimer en deux exemplaires la convention de formation et de remplir manuellement les parties, par exemple :

- 1.1. ❶ Le bénéficiaire :
- 1.2. Les participant(s) sera (seront) : nom et prénom du stagiaire [Voir article 2]
- 1.3. Dater et signer et cachet éventuel
- Cocher la session correspondante à votre stage : 13/09/1515 au 14/09/1515

2- Merci de nous envoyer les deux exemplaires imprimés par vous-même et complétés de la convention de formation accompagnés du règlement.

Nous vous retournerons votre convention de formation complétée par nous ainsi qu'une lettre de convocation et un guide d'accueil pour une meilleure intégration au sein de votre centre de formation Abricot-Formation.

Veuillez agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, nos salutations distinguées et sachez que nous sommes déjà heureux de vous accueillir tout bientôt.

Corinne Alfano
Directrice

PS : Nos plans d'accès, nos solutions d'hébergement et les bons restaurants sont indiqués dans le guide d'accueil que vous trouverez sur le site d'Abricot-Formation <http://abricot-formation.com./guide.pdf> et dans notre annuaire <http://www.mylinea.com/colombes>

Document à garder